

Soirée mobilité

Identification de solutions alternatives concrètes au projet « Amélioration des voiries – Accès CHR »

Théâtre Le Moderne
6 février 2018

Synthèse des débats

Une organisation citoyenne en collaboration avec le
Comité de Quartier Sainte-Walburge

Contact : Maxime Petit Jean – maxime.petitjean@gmail.com
Comité de Quartier Sainte-Walburge – info@faubourgwalburgis.be

Introduction

Une soirée visant à discuter, entre citoyens, des problèmes de mobilité à Sainte-Walburge a été organisée au théâtre Le Moderne, à l'initiative de quelques habitants du quartier et en collaboration avec le Comité de Quartier Sainte-Walburge.

Plus spécifiquement, cette soirée s'inscrit dans le cadre de l'enquête publique du projet « Amélioration des voiries – Accès au CHR » porté par le Service Public de Wallonie. Suite aux nombreuses réclamations, il est apparu nécessaire aux réclamants de se réunir avec d'autres habitants / acteurs du quartier pour mettre en débat certaines propositions alternatives concrètes.

Cette soirée a permis :

- de présenter à nouveau un projet qui va modifier le visage du quartier ;
- d'informer sur l'état des lieux de la procédure d'octroi du permis ;
- de présenter les principaux résultats de l'enquête publique ;
- d'identifier des solutions alternatives concrètes permettant d'améliorer le projet ;
- et de mettre en place une dynamique plus large de construction d'une vision commune pour le futur du quartier.

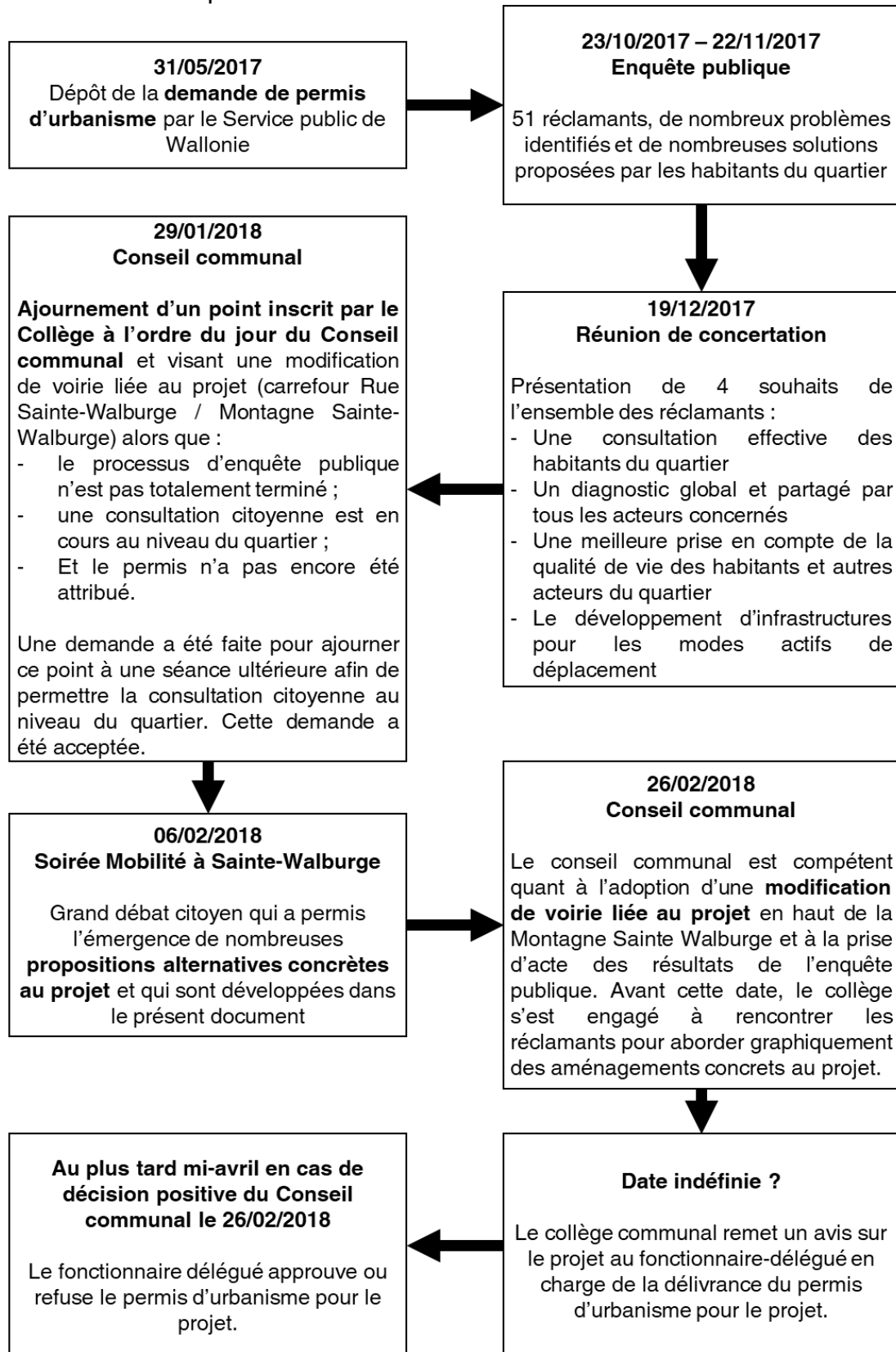
Cette soirée a été un succès tant par le nombre de personnes présentes que par la qualité, la cordialité et la nature constructive des débats qui ont eu lieu. Ce document synthétise les principaux éléments.

Cette soirée a par ailleurs montré l'information limitée dont disposaient les habitants du quartier quant à un projet qui, pourtant, les intéresse. Si la Ville s'est limitée à mettre à disposition en ligne les éléments relatifs au projet, de nombreux habitants n'ont pas le temps ou les outils de compréhension nécessaire pour prendre connaissance des différents plans du projet.



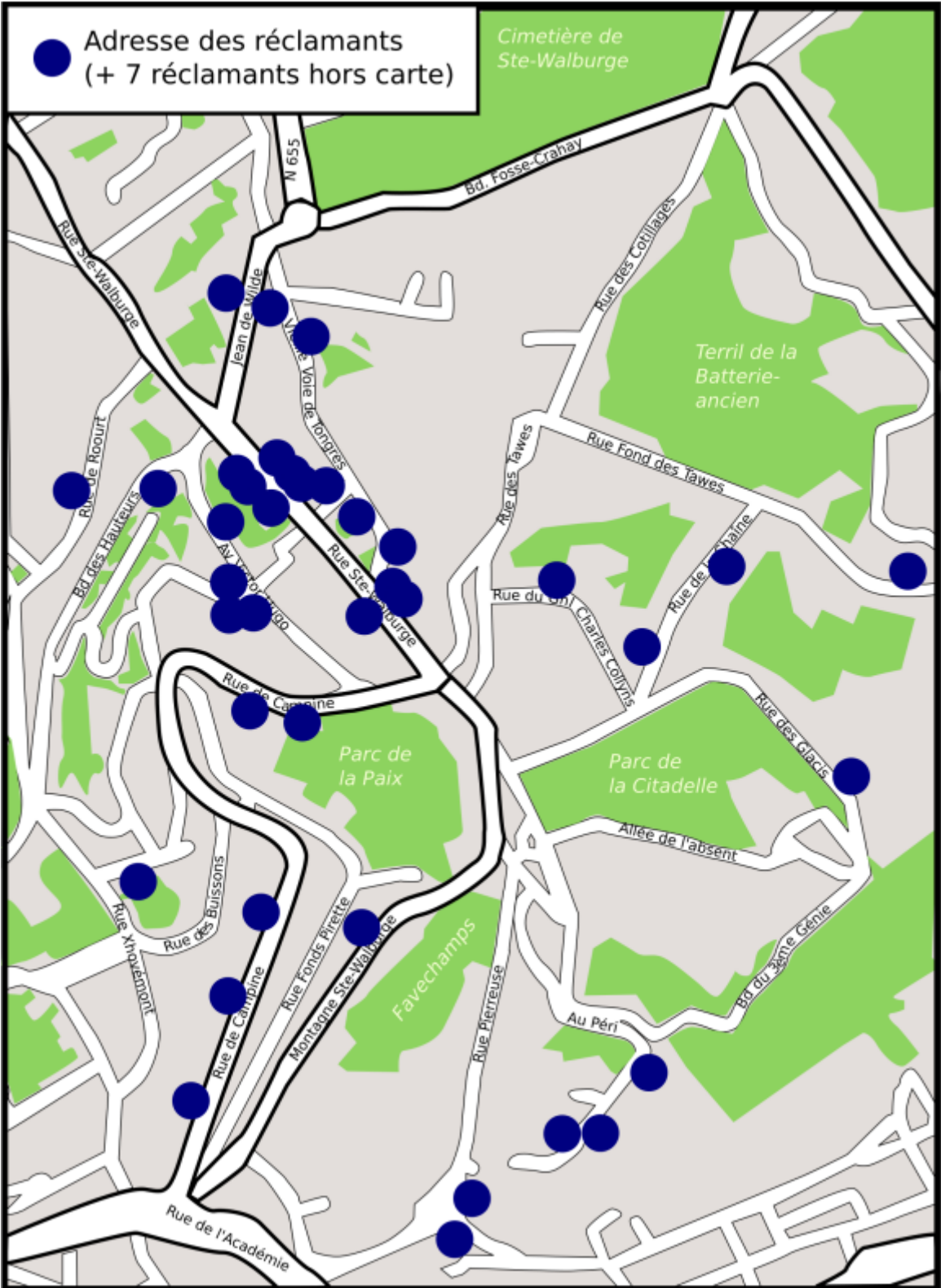
Dans ce cadre, il est essentiel que les pouvoirs publics jouent un rôle plus proactif dans l'implication des acteurs du quartier dans les projets qui visent à modifier amplement le visage du quartier.

Les dates-clés de la procédure



Les principaux résultats de l'enquête publique

51 réclamants, répartis à travers tout le quartier.



De nombreux problèmes identifiés

Chaque point constitue un aspect problématique du projet du Service public de Wallonie. Il faut insister sur le fait que la carte n'indique pas le nombre de personnes mentionnant un problème mais bien les différents éléments distincts mentionnés par les répondants.



Une vision synthétique des problèmes spécifiques

Les quatre cartes qui suivent présentent de manière synthétique les éléments problématiques du projet tels que mentionnés dans les réclamations émises durant l'enquête publique. Ces éléments doivent être lus en parallèle avec les souhaits transversaux présentés par les réclamants lors de la réunion de concertation du 19 décembre 2017 et qui sont, pour rappel :

- Une consultation effective des habitants du quartier ;
- Un diagnostic global, par l'extension du périmètre de réflexion, et partagé par tous les acteurs concernés ;
- Une meilleure prise en compte de la qualité de vie des habitants et autres acteurs du quartier ;
- Le développement d'infrastructures pour les modes doux (piétons et cyclistes) de déplacement.

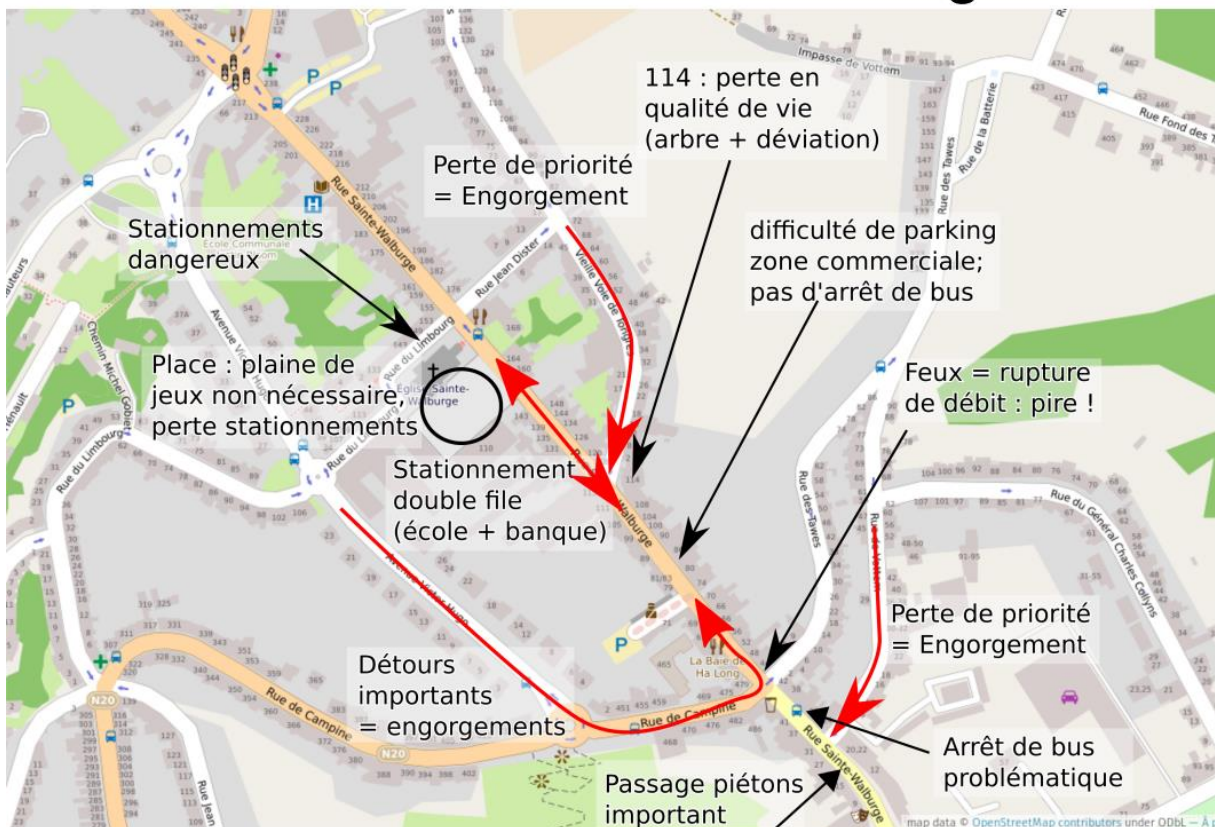
Zone de la citadelle



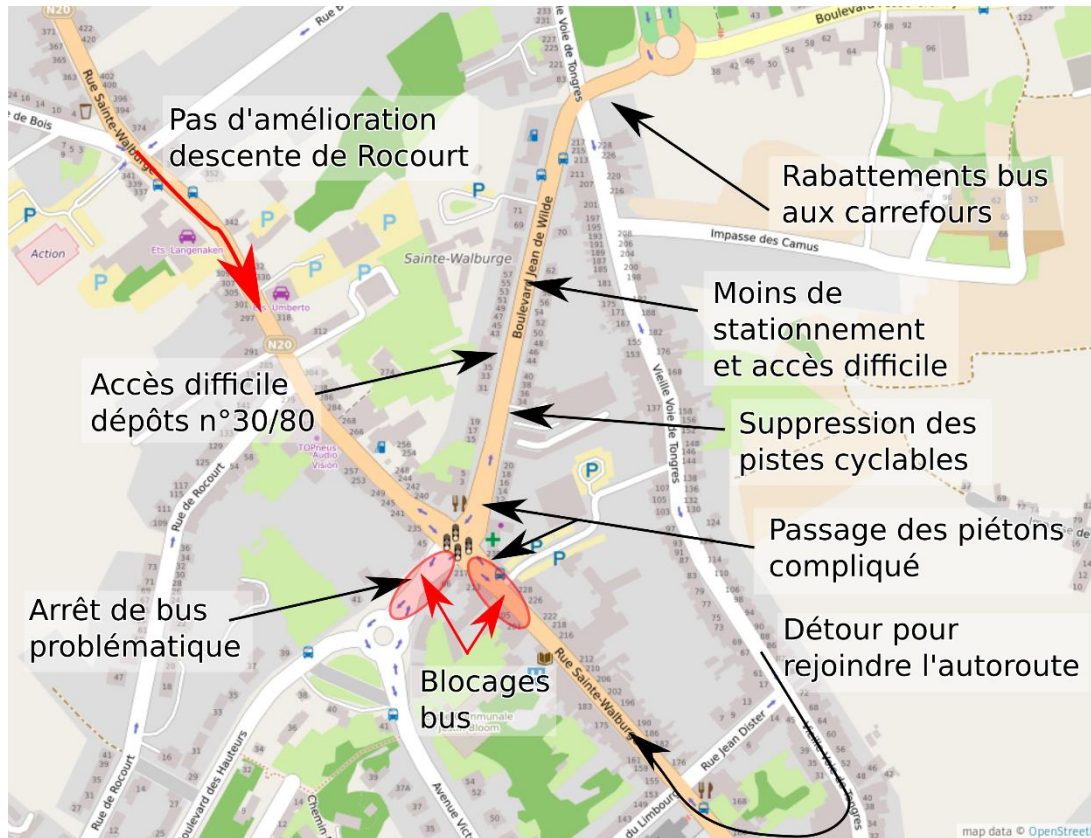
Zone Victor Hugo



Zone Rue Sainte Walburge



Zone Jean de Wilde



D'autres problèmes supplémentaires ont également été listés par les personnes présentes. Ceux-ci sont :

- le non-respect des limitations de vitesse dans le quartier, notamment dans les zones 30 ;
- l'absence d'aménagement physique pour réduire la vitesse, notamment rue Sainte-Walburge ;
- le manque de stationnement pour les riverains, les commerces et le théâtre Le Moderne et la diminution du stationnement sur la place Sainte-Walburge ;
- la nature ponctuelle des problèmes d'engorgement du quartier, principalement aux heures de pointe lors des jours ouvrables scolaires ;
- l'absence de pistes cyclables dans le projet ;
- la dangerosité de la descente à vélo de la rue Sainte-Walburge, notamment au carrefour avec la Vieille Voie de Tongres ;
- le maintien d'un itinéraire de by-pass de l'E313 vers l'avenue Victor Hugo, passant par la Vieille Voie de Tongres, la Rue Sainte-Walburge et la Rue du Limbourg ;
- l'impact des travaux sur la vie du quartier et notamment sur les commerces.

Ces aspects sont des points d'attentions généraux auquel il faut penser dans le cadre du projet.

Synthèse des propositions citoyennes

L'ensemble des débats ont été synthétisés au cours de discussion au moyen d'outils visuels, comme indiqué ci-dessous :



Outre les remarques générales et problèmes complémentaires liés au projet, qui ont été mentionnés précédemment, une série de solutions alternatives concrètes ont émergé ; leur mise en œuvre est relativement aisée, dans la plupart des cas.

La **limitation de la vitesse et la pacification du quartier** ont été un des éléments centraux du débat. Plusieurs propositions vont en ce sens :

- les participants ont été quasi-unanimes sur le maintien du rond-point au carrefour de la rue du Limbourg et de l'avenue Victor Hugo ;
 - A défaut, afin d'éviter le trafic « by-pass » dans le haut de la rue du Limbourg, une obligation de tourner à droite pourrait être une solution, même si elle n'était pas partagée par certaines personnes de l'assemblée qui considèrent qu'elle aggraverait la situation au rond-point des Hauteurs.
- l'aménagement de la vieille voie de Tongres, au départ de son entrée par le Boulevard Jean de Wilde, et de la rue Jean Dister pour limiter le trafic « by-pass » et pour disposer d'un itinéraire cyclable continu venant du Boulevard Fosse-Crahay ;
- dans le même ordre d'idée, il est demandé de maintenir les priorités de droite dans la rue Sainte-Walburge ;

- l'aménagement de places de stationnement ou d'autres dispositifs permettant de réduire la largeur des chaussées, notamment rue Sainte-Walburge, pour limiter la vitesse.

En termes de **stationnement** :

- L'établissement de stationnements riverains ;
- La mise en place de places de stationnement temporaire devant les commerces, avec un système intelligent de détection pour les voitures stationnées pour des durées supérieures à celles fixées ;
- la création de zones de livraison devant certains commerces.

D'autres **aménagements** ont été proposés :

- la systématisation d'aménagements physiques en lieu et place du marquage au sol afin d'avoir un effet structurant sur les règles de circulation ;
- la mise en place d'un itinéraire cycliste montant et descendant qui permette de traverser le quartier en site propre, tout en évitant de placer des pistes cyclables dans toutes les rues. Cela pourrait mener notamment à la suppression du sens unique limité aux vélos dans le haut de la Rue Sainte-Walburge et à des aménagements particuliers pour le Carrefour Jean de Wilde, pour le rond-point du Boulevard des Hauteurs et pour l'avenue Victor Hugo ;
- l'installation de feux intelligents permettant de prendre en compte le caractère discontinu des problèmes de mobilité et ainsi de laisser passer un flux plus important de voitures le matin et le soir tout en régulant la vitesse dans le quartier aux autres moments de la journée ;
 - Spécifiquement pour le carrefour Jean de Wilde, il est important de prendre en compte le fait que les deux principaux flux de circulations sont perpendiculaires. Dans ce cadre, l'option d'un rond-point doit être remise en débat.
- à défaut d'autres solutions, à différents endroits du projet, notamment sur le chemin de la citadelle, il est proposé d'installer des potelets jaunes ou en bois, ou tout autre infrastructure structurante afin de limiter le stationnement sauvage. Ces potelets pourraient par ailleurs permettre de délimiter une zone plus large pour la circulation des piétons et/ou des cyclistes ;
- l'aménagement convivial du quartier, notamment par l'installation de bancs aux arrêts de bus et de pavés colorés le long des façades pour inciter les enfants à y jouer ;
- l'aménagement spécifique d'un passage pour piéton rue Sainte-Walburge à hauteur de l'église.

Au-delà du projet « Amélioration des voiries – Accès au CHR », différents aménagements physiques ou organisationnels sont proposés à la ville :

- la transformation de l'escalier entre la N655 et le cimetière de Sainte-Walburge, le long de ce dernier, en une rampe, qui permettrait de faciliter le cheminement des piétons à mobilité réduite et des cyclistes ;

- une présence policière plus grande pour faire face au stationnement sauvage, notamment sur les trottoirs, et au non-respect des limitations de vitesse ;
- la mise en place de navettes gratuites entre le parking P+R et la Citadelle ;
- l'aménagement des horaires des écoles du quartier (étalement ?) et des horaires du personnel de la citadelle ainsi que des autres gros employeurs au sein d'un périmètre particulier, grâce à une incitation positive et une coordination de la Ville ;
- la mise à disposition du parking de la Citadelle, gratuitement entre 19h et 7h pour les riverains et à prix très réduits pour les clients du Moderne et des restaurants.

Ces propositions sont celles qui ont fait consensus lors de la soirée du 6 février. Leur mise en œuvre pourrait très bien se combiner avec les aménagements proposés dans le projet initial. Sans remettre en cause l'entièreté du projet, ces propositions, issues des expériences des habitants du quartier, pourraient devenir des solutions ou améliorations efficaces et peu coûteuses qu'il importe aux urbanistes de prendre en considération.